

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 18-104-1905 mouvements

n° 18-104-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

17 juin 1905

Numéro JO

n° 104 du 01/07/1905

Date du numéro

1 juillet 1905

### TEXTE INTÉGRAL

les nommés Mohamed Fouré et Dédiénne, agents de 3e classe de la police rurale sont licenciés de leur emploi à la date du 16 Juin 1905. Les nommés Nogué Ismaeil et Oualdé Raphaol sont engagés, en qualité d'agents de 3e classe de la police rurale, à la solde mensuelle de 2250, pour compter du 16 Juin 1905.